

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3360 - VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018

ARCHEVÊCHÉ DE KINSHASA

Mgr Fridolin Ambongo succède à Laurent Monsengwo



Le pape François a accepté la démission pour limite d'âge, conformément au Code de droit canonique de l'Église, qui lui a été présentée par le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya (79 ans) et a nommé, pour lui succéder, Mgr

Fridolin Ambongo. Ce dernier a la tâche de paître et de conduire l'Église de Kinshasa. Né le 4 janvier 1960 à Boto (Province de l'Équateur) et ordonné prêtre en 1988, il est issu de l'Ordre des frères mineurs Capucins (des

Franciscains). Ceci n'est que l'aboutissement d'un long processus dont les bases ont été posées le 6 février dernier, avec la nomination de Mgr Fridolin Ambongo en qualité d'archevêque coad-

Mgr Fridolin Ambongo et le Pape François juteur de l'Archidiocèse de Kinshasa, poste qui le prédisposait déjà à succéder au cardinal Laurent Monsengwo à la tête de l'archevêché de Kinshasa.

Page 5

DIPLOMATIE

L'UE envisage de renouveler ses sanctions contre des officiels congolais

Quatre diplomates occidentaux ont affirmé, le 30 octobre, à l'agence «Reuters» que l'Union européenne (UE) envisageait de renouveler en décembre ses sanctions contre les hauts responsables de la RDC. Sur la liste déjà existante, ces diplomates ont ajouté le candidat à la présidence de la RDC, Emmanuel Ramazani Shadary. Toutefois, le renouvellement de ces sanctions est conditionné par un vote unanime des vingt-huit États membres de l'UE. D'après des sources, deux de ces diplomates ont affirmé que l'UE avait accepté de renouveler ses sanctions, malgré l'opposition initiale de l'Espagne qui avait proposé de retirer Ramazani Shadary de la liste.

Page 2

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La société civile appelle à l'amélioration des textes régissant le secteur de l'électricité

Le Groupe de travail de la société civile a mené, au mois de septembre dernier, sous l'égide de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique, une analyse du cadre légal du secteur de l'électricité en RDC. Le Groupe de travail s'est dit resté sur sa soif de voir « la volonté effective du gouvernement à aller jusqu'au bout de la réforme ». Cette étude a constaté quelques faiblesses qui ont conduit à la formulation des recommandations, principalement au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à la société civile en vue de l'amélioration des différents textes répertoriés.

Page 3

ENJEUX DE L'HEURE

La RDC s'associe à la Tanzanie pour traiter le cobalt

La République démocratique du Congo (RDC) cherche à établir une fonderie en Tanzanie afin de minimiser les coûts de transport du cobalt brut expédié vers des marchés hors d'Afrique, apprend-on. En vertu d'un accord entre les deux pays, le gouvernement congolais utilisera des fonderies et d'autres usines de traitement de minéraux en Tanzanie pour traiter son cobalt brut en vue de son exportation.

La ministre tanzanienne des Mines a récemment déclaré que son pays développait des usines de collecte de minéraux pour traiter ses minéraux bruts que la RDC pourra aussi utiliser. Et d'ajouter que les deux pays étudient des alternatives-clés qui permettraient aux deux pays de partager l'expertise et la supervision de l'industrie minière.

Page 5



Du cobalt brut

EDITORIAL

Souvenir

À l'indemnité du jour où les chrétiens sont venus s'incliner, comme chaque année et depuis des siècles, sur la tombe de leurs parents, il n'est pas trop tard pour rappeler combien est important, dans la vie des humains, le souvenir de celles et ceux qui les ont précédés.

Même si tous, en effet, ne furent pas des anges comme le nom de «Fête de la Toussaint» pourrait le laisser croire, tous, en revanche, demeurent présents dans l'esprit de leurs proches qui se sont retrouvés en cette occasion. Et tous continuent d'une façon ou d'une autre de les guider dans leur vie présente.

La force de l'espèce humaine à laquelle nous appartenons est précisément d'avoir compris, il y a des millénaires, que la vie se poursuit lorsqu'elle a pris fin sur le plan physique. Que l'on croit ou non dans un être suprême qui accueillera chacun de nous lorsqu'il aura cessé de respirer, que l'on croit ou non dans l'existence du paradis ou de l'enfer, autrement dit dans un autre monde dont nous ignorons tout le souvenir, lui, perpétue la vie.

Et c'est bien ce que l'homme a compris lorsqu'ayant appris à marcher debout, à parler, à raisonner, à rêver, il a pris conscience de la nécessité de conserver le souvenir de ce qu'il était lorsqu'il vivait et a mis en place les tombes devant lesquelles nous venons nous incliner. Une édification qui, loin de s'effacer avec le temps, a pris de plus en plus d'importance dans nos vies comme le montre, sur tous les continents et toutes les latitudes, l'importance des rites funéraires définis par les religions qui se partagent le monde.

Célébrer la mémoire des parents qui ont vécu avant nous et à qui nous devons tout puisqu'ils nous ont donné la vie n'est pas seulement reconstruire le passé dont nous sommes nous-mêmes issus. C'est aussi réfléchir à ce que nous laisserons derrière nous lorsque le temps sera venu de quitter le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, réfléchir à ce dont hériteront nos enfants et nos petits-enfants, plus largement même au monde dans lequel ceux-ci vivront.

Illusion, poésie, philosophie que tout cela ? Non, simple rappel que le souvenir perpétue la vie de ceux qui ne sont plus et contribue à construire le futur.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présentation de la feuille de route des activités à mener

Les grandes lignes de la politique du domaine ont été rendues publiques par le directeur pays du Pnud/RDC, Dominic Sam, le 31 octobre à Kinshasa, un jour après le lancement de la campagne de sensibilisation au concept de l'aménagement du territoire et au processus de la réforme de ce secteur par le ministre de tutelle, Félix Kabange Numbi.

La feuille de route, a expliqué le coordonnateur du pilier croissance inclusive et développement durable au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Idesbald Chinamula, qui accompagnait le directeur pays du Pnud, devra être présentée et validée prochainement par les différentes parties prenantes impliquées dans le processus de la réforme de l'aménagement du territoire. Cette réforme aboutira notamment à l'élaboration d'une politique nationale de l'aménagement du territoire, à la loi cadre de ce secteur et à son schéma national ainsi qu'aux plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire et aux guides méthodologiques d'élaboration de ces plans.



Le ministre Félix Kabange Numbi échangeant avec le directeur pays du Pnud sur la réforme

Dans la mise en œuvre de la réforme, le ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville ne travaillera pas en solo. A en croire Idesbald Chinamula, ce processus engage « plusieurs ministères qui mobilisent plusieurs parties prenantes au-delà de l'administration et plusieurs partenaires qui doivent être impliqués ». Pour ce faire, a-t-il poursuivi, la réforme nécessite un leadership très fort au niveau politique, en même temps qu'une large consultation avec toutes les parties prenantes. Le coordonnateur du pilier croissance inclusive et développe-

ment durable au Pnud a salué le leadership du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, qui tient à la réussite de ce processus. « La réforme de l'aménagement du territoire pour un pays comme la RDC, c'est quelque chose de très ambitieux. Le ministre est conscient de cette réalité et il nous appuie. Il est très content de pouvoir avoir une feuille de route pour tout le pays qui va mobiliser la population autour de la réforme de ce secteur... », a affirmé Idesbald Chinamula.

Blandine Lusimana

DIPLOMATIE

L'UE envisage de renouveler ses sanctions contre des officiels congolais

Parmi des personnalités visées, des sources parlent du candidat du Front commun pour le Congo à la présidentielle, Emmanuel Ramazani Shadary.

Quatre diplomates occidentaux ont affirmé, le 30 octobre à l'agence «Reuters» que l'Union européenne (UE) envisageait de renouveler, en décembre, ses sanctions contre les hauts responsables de la République démocratique du Congo (RDC). Dans la liste déjà existante, ces pays devront, selon ces diplomates, ajouter le candidat à la présidence de la RDC, Emmanuel

Ramazani Shadary.

La source a précisé, par contre, que le renouvellement de ces sanctions est conditionné par un vote unanime des vingt-huit États membres de l'UE. A l'en croire, deux de ces diplomates ont affirmé que l'UE avait accepté de renouveler ses sanctions, malgré l'opposition initiale de l'Espagne qui avait proposé de retirer Ramazani Shadary de la liste.

La décision de l'UE, note-t-on, est attendue près de onze jours avant les élections du 23 décembre dont Emmanuel Ramazani Shadary est candidat.

Rappelons que l'année dernière, l'UE avait imposé des sanctions à certaines personnalités de la RDC dont Emmanuel Ramazani Shadary qui fut, à l'époque, ministre de l'Intérieur et de la sécurité. Avec lui, quinze autres Congolais avaient été visés à la suite de la répression contre les manifestants qui s'opposaient à un report de la tenue des élections générales attendues dans le pays. Pour le gouvernement congolais, toutes ces sanctions, y compris les interdictions de déplacement et le gel des avoirs, étaient illégales.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENERGIE ÉLECTRIQUE

La société civile appelle à l'amélioration des textes régissant le secteur de l'électricité

Une étude du cadre légal du secteur a constaté quelques faiblesses qui ont conduit à la formulation des recommandations, principalement au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à la société civile, en vue de l'amélioration des différents textes répertoriés.

Le Groupe de travail de la société civile a mené, au mois de septembre dernier, sous l'égide de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), une analyse du cadre légal du secteur de l'électricité en République démocratique du Congo. Cette étude fait suite à une initiative entamée au lendemain de la promulgation de la loi sur l'électricité de 2014, pour en déceler les avantages et en identifier les failles ou les omissions, avec un regard sur le droit d'accès d'un plus grand nombre de Congolais à l'électricité. « *L'objectif poursuivi par le groupe, dans cet exercice, était globalement d'identifier les éventuelles failles qui pourraient constituer des obstacles aux attentes de la population quant à l'amélioration de la desserte* », est-il expliqué.

A l'issue de cet exercice, le Groupe de travail s'est dit resté sur sa soif de voir « *la volonté effective du gouvernement à aller jusqu'au bout de la réforme* ». Le groupe note aujourd'hui, en effet, plus de quatre années pas-



Le barrage d'Inga, symbole de l'électricité en RDC

sées depuis la promulgation de la loi n°014 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, l'inexistence des mesures d'application, entre autres, les deux structures majeures prévues par ce texte. Il s'agit, soutient ce groupe, de l'Autorité de régulation (ARE) et de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (Anser).

Qu'est ce qui bloque et pourquoi ?

Dans ce questionnement, le Groupe de travail a relevé l'efficacité de l'accompagnement de l'Usaid pour la finalisation de la réforme, à travers le cabinet Ecodit.

Cette analyse, note le rapport, aura, en outre, révélé quelques

faiblesses qui laissent supposer que le travail d'élaboration n'a pas été profond, au regard de la particularité du système juridique congolais, caractérisé par l'enchevêtrement de nombreux textes légaux sectoriels. En effet, explique le Groupe de travail, plusieurs dispositions des textes examinés contiennent des germes de conflits susceptibles de conduire à des conflits institutionnels lors de la mise en œuvre effective. Ici, l'allusion est faite aux lois régissant d'autres secteurs ; à l'absence d'un cadre légal cohérent sur les normes applicables dans le secteur de l'électricité, la loi portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement et celle sur la conservation de

la nature ; aux implications financières de certaines dispositions du texte relatif au modèle du contrat de concession, etc.

Après analyse et discussion, le Groupe de travail a fait quelques recommandations saillantes visant l'amélioration des différents textes. Les principales ont été faites au ministère de l'Energie et des ressources hydrauliques (MERH), aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à la société civile.

Au MERH, il a été recommandé de garantir davantage la participation de la société civile dans le processus de la réforme du secteur de l'électricité ; d'accélérer le processus de promulgation des mesures d'application de la loi n°014 du 17 juin 2014 rela-

tive au secteur de l'électricité qui connaissent du retard quatre ans après la promulgation de la loi ; et de nommer les animateurs de l'ARE et de l'Anser pour l'application effective de la libéralisation du secteur de l'électricité et le fonctionnement effectif de ces deux institutions. Il est également attendu du ministère de tutelle de soutenir, faciliter et encadrer les initiatives communautaires de production de l'énergie à travers des pico, micro centrales ; d'améliorer et de rendre plus transparent le cadre fiscal pour le secteur de l'électricité.

Les partenaires techniques et financiers sont, eux, exhortés à appuyer le gouvernement dans la finalisation de la réforme du secteur de l'électricité ; d'appuyer et d'accompagner les ONG, les confessions religieuses et les entrepreneurs dans le développement des initiatives communautaires dans la production de l'énergie à travers des pico, micro centrales. Ils sont également appelés à améliorer et rendre plus transparent le cadre fiscal pour le secteur de l'électricité et à soutenir les ONG à vulgariser la loi y relative. A la société civile, il a été recommandé de mener les actions de plaidoyer pour l'opérationnalisation de l'ARE et l'Anser ainsi que pour exiger un code de service public de l'accès à l'électricité et sa publication ; et de se spécialiser pour être capable de concurrencer pour certains marchés dans le secteur de l'électricité.

Lucien Dianzenza

CACOPHONIE AU SEIN DE L'OPPOSITION

Félix Tshisekedi joue le sapeur pompier

Plutôt que de se tirer dessus, le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) pense que la désignation du candidat commun, le fichier électoral et la machine à voter devraient être des questions prioritaires sur lesquelles sa famille politique, quelles que soient les divergences des vues, est appelée à réfléchir.

Depuis que l'UDPS a pris l'option d'aller aux élections avec ou sans la machine à voter, un climat délétère s'est installé au sein de l'opposition sur fond d'une méfiance entretenue entre ses membres. Le parti de Félix Tshisekedi, dont le point de vue fait déjà du chemin, est devenu la cible d'attaques et critiques de la part d'une frange d'opposants qui perçoit

dans son attitude un relent de trahison. Les membres de l'UDPS et ceux de la plate-forme Ensemble pour le changement, proche de Moïse Katumbi, se sont invectivés via les réseaux sociaux au grand dam de leurs militants. Un spectacle désolant qui trahit un manque de sérénité dans le chef de l'opposition, plus que jamais divisée à deux mois de l'échéance électorale.

C'est dans ce contexte de surchauffe exacerbé par des querelles intestines que Félix Tshisekedi est monté au créneau pour tenter de calmer les esprits. Dans un récent message intercepté sur Internet, le candidat de l'UDPS à la présidentielle, en séjour en Europe, exprime son regret face à la polémique qui gangrène actuellement l'opposition. Une polémique qui résulte, d'après lui, d'un problème de divergence de vue sur une stratégie. « *C'est malheureux de voir que certains d'entre nous n'ont pas eu à maîtriser leurs nerfs et se sont répandus comme ça sur les réseaux sociaux, mettant en péril cette unité de l'opposition qui nous est chère* », a indiqué le fils biologique de feu Étienne Tshisekedi. Il estime que cette situation porte un

sérieux préjudice aux contacts qu'il est en train d'amorcer avec des partenaires diplomatiques extérieurs qui, jusque-là, tenaient en estime l'opposition congolaise. « *Nous qui avons des contacts diplomatiques internationaux, nous pouvons dire que beaucoup de sympathies se portent sur notre cause, celle de l'opposition et beaucoup de déceptions aujourd'hui se manifestent vis-à-vis de cette cacophonie* », a-t-il révélé. D'où, il faut mettre fin le plus vite possible à cette situation et accorder de l'importance aux priorités de l'opposition eu égard aux prochaines élections qui arrivent à grand pas. L'opposition, pense-t-il, n'a pas le droit de se comporter ainsi, d'autant plus que toute la nation fonde son espoir sur elle. « *Donc, il faut très vite revenir à la raison, calmer nos ardeurs et réfléchir sur ce à quoi j'ai invité tous nos amis de l'opposition à se pencher sur nos priorités qui sont la désignation du candidat commun et le défi à relever vis-à-vis du fichier électoral parce qu'on n'en parle pas beaucoup, et aussi la machine à voter* », a-t-il conclu.

Alain Diasso



Félix Tshisekedi en avant-plan

JOURNÉE MONDIALE DE VILLES

Le gouvernement engagé à construire des villes viables et durables

Le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, a réaffirmé, le 31 octobre à Kinshasa, la vision d'un Congo émergent d'ici à 2030 avec des villes capables d'accueillir la population actuelle et future.

L'humanité tout entière a célébré, le 31 octobre, la Journée mondiale des villes instituée par l'ONU-Habitat, il y a aujourd'hui quatre ans. Pour cette année, le thème retenu est « Bâtir des villes durables et résilientes ». À cette occasion, le ministre Félix Kabange Numbi a rendu public le message du gouvernement, dans lequel il a reconnu que les villes congolaises « sont toutes des villes coloniales et donc vétustes et ne répondent plus à l'évolution démographique actuelle et future ». Ce qui justifie, a-t-il expliqué, la décision du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, de créer le ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, dans sa vision de la « Révolution de la modernité » pour un Congo émergent à l'horizon 2030. Avec



Le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi

ce nouveau secteur de la « Rénovation de la ville », a-t-il fait savoir, le président de la République veut répondre à ce besoin précis de vétusté des villes congolaises,

en dépit des efforts fournis pour la réalisation de grands projets et grands travaux de reconstruction à travers le pays.

Félix Kabange Numbi a indiqué que son ministère s'emploie à la mise en place des services et structures de ce nouveau secteur, avec des programmes ainsi que des projets conçus pour répondre aux attentes de la population congolaise. Les opérations de rénovation, a poursuivi le ministre, consistent à la reconstruction, à la reconfiguration et au réaménagement des quartiers vétustes et infrastructures délabrées.

Ce qui nécessite, a-t-il dit, des moyens financiers importants que le gouvernement de la République, avec le concours de ses partenaires, s'attelle à mobiliser.

Dans la vision d'un Congo émergent d'ici à 2030, a signifié Félix Kabange Numbi, les villes congolaises doivent être capables d'accueillir la population actuelle et future, de faire face aux risques de catastrophes, de protéger leurs habitants et de limiter les dommages ainsi que la destruction de biens publics et privés. « Elles doivent également fournir les infrastructures et les services de qualité pour promouvoir les progrès mais aussi les défis de l'urbanisation », a-t-il insisté. « Nous devons mettre à profit l'expertise et la main d'œuvre locale, les ressources naturelles en abondance, les technologies modernes de construction et du savoir-faire pour rénover et bâtir des villes viables, durables et résilientes du point de vue économique, social et environnemental afin d'offrir à la majorité des Congolais un environnement décent et éradiquer ainsi la présence des vieux quartiers, des taudis, des bidons-villes, de l'insalubrité et les inondations dans nos centres urbains », a-t-il ajouté.

Blandine Lusimana

ENTRAVE À LA LIBERTÉ DE CROYANCE

Marie Josée Ifoku empêchée de prêcher dans une église

La seule femme candidate à la magistrature suprême estime être victime d'intimidations de la part du pouvoir et regrette, en même temps, de voir la politique s'inviter jusque dans l'assemblée de Dieu.

Les déboires ne font que s'accumuler dans le chef de Marie Josée Ifoku. Évangéliste de longue date, elle a toujours su allier ses activités politiques à son exercice de la foi chrétienne. Mais depuis qu'elle a fait acte de candidature à la présidentielle, les circonstances ont fait qu'elle ne soit plus très active sur ce créneau. C'est ainsi que lorsque l'église Sang précieux, dont elle est membre, lui a fait la proposition de participer en tant qu'oratrice lors d'un séminaire qu'elle devait organiser le 30 octobre, elle a vite sauté sur l'occasion. Malheureusement pour elle, son souhait de prendre la parole devant cette communauté chrétienne et partager la parole de Dieu avec ses frères et sœurs autour du thème « Femmes témoins de la résurrection » n'a pas rencontré l'assentiment des autorités publiques. Alors que les affiches et autres panneaux publicitaires quadrillaient déjà la ville pour annoncer la tenue de cette grande activité chrétienne, l'évangéliste Marie-Josée Ifoku fut surprise d'apprendre, la veille, qu'elle n'était pas autorisée à prendre la parole à ce séminaire. Qui a donné l'ordre ? Motus et bouche cousue de la part de son pasteur, Jean Bosco Kindomba, qui s'est contenté de lui dire simplement ceci : « Si tu veux nous protéger et protéger l'église, ne viens pas prêcher ».

Des révélations que la concernée a livré elle-même à la presse, quelques heures après cette dé-

convenue. « Ma prédication n'avait rien à voir avec ma candidature. Prêcher est un apostolat pour moi, je le fais toujours même quand j'étais gouverneur. Et ce n'est pas maintenant que quelqu'un va me l'interdire », a-t-elle indiqué, tout en dénonçant une « décision politique ».

La candidate à la présidentielle estime être victime d'intimidations de la part du pouvoir et regrette, en même temps, de voir la politique s'inviter jusqu'à l'église. « Des coups bas en politique, ça existe toujours mais là, ça dépasse tout entendement. L'église m'a simplement informée que je ne pouvais pas prêcher et je ne sais pas pourquoi. C'est l'église qui a pris l'initiative d'organiser cette rencontre publique et m'a retenue comme l'un des orateurs et elle a mis des affiches et des panneaux publicitaires partout. S'il y avait une raison interne pour laquelle je ne pourrai pas prêcher, le pasteur me l'aurait dit », a-t-elle expliqué. Nonobstant ce désagrément, elle dit assumer sa foi et promet de continuer son combat pour le bien-être des Congolais.

Rappelons que tout dernièrement, Marie-Josée Ifoku était empêchée de se rendre à Brazzaville et, sous le coup, son conseiller politique retenu pendant quarante-huit heures par la Direction générale de migration avant d'être libéré. Dans une déclaration commune publiée le 18 octobre, onze candidats à la présidentielle avaient dénoncé ce qu'ils ont qualifié d'actes d'intimidation contre certains d'entre eux qui critiquent la machine à voter, faisant clairement allusion à Marie Josée Ifoku et à Théodore Ngoy.

A.D.

COMMUNICATION

La Centrale électorale lance sa propre radio

Le ministre de la Communication et des médias, Lambert Mende Omalanga, a procédé, le 31 octobre à Kinshasa, au baptême de la station audiovisuelle de la Commission électorale nationale indépendante, dénommée « Radio Céni ».



Le studio de la radio Céni lors de son inauguration

C'est devant un parterre d'officiels que le rapporteur adjoint de l'institution électorale, le Pr Onésime Kukatula, a présenté le cahier de charges ainsi que le contenu de la grille de programme de la nouvelle radio. Celle-ci est créée dans le but de renforcer les dispositifs stratégiques et opérationnels de la communication institutionnelle et électorale de la Céni, a-t-on appris. Sa ligne éditoriale assure l'information, la sensibilisation et la socialisation électorale de ses auditeurs par la collecte, le traitement et la diffusion sans parti pris ni a priori sur toutes les actualités et débats autour des élections en République démocratique du Congo (RDC). Pour le rapporteur adjoint de la Céni, cette grille de programme est confectionnée pour assurer une large place à toutes les parties prenantes au processus électoral en RDC.

Pour l'instant, « Radio Céni » est captée à Kinshasa jusqu'au-delà de Mbanza Ngungu, dans la province du Kongo central. À l'issue de la période

d'essai, la Centrale électorale va étendre son signal sur l'ensemble du territoire national et donner la possibilité aux auditeurs de la capter et de la suivre en direct via internet. Ce dispositif de communication institutionnelle et électorale ambitionne de favoriser l'accès, la circulation et la diffusion de l'information électorale en faveur de

toutes les parties prenantes au processus, à l'échelle nationale et internationale.

Dans son allocution de circonstance, le président Corneille Naanga a précisé que la « Radio Céni » permettra aux auditeurs de recevoir l'information électorale fiable de la source autorisée, à savoir la Céni. En privilégiant l'interaction permanente, l'échange direct et citoyen, cette radio, a-t-il dit, démontre à suffisance la volonté de la Céni de redonner la parole aux auditeurs pour un échange franc, sans intermédiaire et dans la langue de leur

choix sur toutes les questions électorales. « Radio Céni permettra de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas toujours eue, en favorisant une plus large participation citoyenne au débat électoral, le libérant de la dictature de certaines opinions émises au nom du peuple », a souligné le président de la Céni.

La Centrale électorale invite les auditeurs et, au-delà, toutes les parties prenantes au processus électoral à s'abreuer à cette source d'information, à y débattre de façon responsable et à proposer des contenus qui vont concourir à la réussite de la fête de la démocratie que sont les élections. Avant de procéder à la coupure du ruban symbolique et à la visite guidée des installations, le ministre de la Communication et des médias a salué cette initiative qui va indéniablement renforcer les canaux d'accès à l'information électorale des parties prenantes.

Alain Diasso

EXPLOITATION MINIÈRE

La RDC s'associe à la Tanzanie pour traiter le cobalt

Le pays cherche à établir une fonderie chez son voisin afin de minimiser les coûts de transport du minerai brut expédié vers des marchés hors d'Afrique, indique le site theeastafrican.co.ke.

En vertu d'un accord entre les deux pays, le gouvernement congolais utilisera des fonderies et d'autres usines de traitement de minéraux en Tanzanie pour traiter son cobalt brut en vue de son exportation. La ministre tanzanienne des Mines, Angela Kairuki, a récemment déclaré que le pays développait des usines de collecte de minéraux pour traiter ses minéraux bruts que la République démocratique du Congo (RDC) pourra aussi utiliser. « Nous sommes en train de négocier avec la RDC pour traiter le cobalt et d'autres minéraux en Tanzanie comme une option permettant de réduire les coûts de transport des minerais bruts vers les marchés d'outre-mer », a déclaré Angela Kairuki, cité par theeastafrican.co.ke. Cette dernière a ajouté que la Tanzanie et la RDC étudient des alternatives clés qui permettraient aux



Du Cobalt

deux pays de partager l'expertise et la supervision de l'industrie minière.

Ainsi souligne-t-on, le ministre des Mines de la RDC, Martin Kabwelulu, et d'autres responsables de son département étaient en Tanzanie, la semaine dernière, pour une

mission d'enquête. « Nous devons forger une stratégie commune qui nous permettra de vraiment tirer profit du secteur minier », a déclaré le ministre congolais, cité par theeastafrican.co.ke.

Martin Kabwelulu a fait savoir que la RDC

enverrait ses experts en minerais et mines étudier à l'Institut des ressources minérales en Tanzanie, pour s'informer des méthodes de production grâce au modèle du cadastre, ainsi que pour améliorer les systèmes de réglementation permettant de surveiller les chaînes de contrebande. A cette occasion, le ministre congolais a rappelé que la loi minière modifiée du pays exige que les investisseurs soient plus responsables, paient des redevances plus élevées de 10%, au lieu de 2%, et veillent à ce que les fosses minières soient comblées dès la fin des activités.

La RDC produit plus de 70% du cobalt dans le monde. Il y a environ quatre ans, elle avait interdit l'exportation de cuivre et de cobalt bruts ou non polis afin d'encourager l'industrie locale à réorienter sa production vers des métaux finis de valeur supérieure. Cependant, faute d'électricité pour traiter les minerais au niveau national, le gouvernement a assoupli l'interdiction d'exporter des concentrés de cuivre et de cobalt. Environ 30% des métaux continuent d'être exportés sous forme de concentré.

Patrick Ndungidi

ARCHEVÊCHÉ DE KINSHASA

Mgr Fridolin Ambongo succède à Laurent Monsengwo

L'archevêque de Mbandaka-Bikoro a été nommé par le pape François, le 1er novembre, en remplacement de son prédécesseur pour limite d'âge.

C'est au centre Lindonge que la nouvelle a été portée à la connaissance du grand public par l'archevêque sortant, Laurent Monsengwo, dorénavant admis à la retraite par le Saint-Siège sous le statut d'évêque Émérite, à l'instar de ses amis de la curie romaine. Ceci n'est que l'aboutissement d'un long processus dont les bases ont été posées, le 6 février dernier, avec la nomination de Mgr Fridolin Ambongo en qualité d'archevêque coadjuteur de l'Archidiocèse de Kinshasa, poste qui le prédisposait à succéder à Laurent Monsengwo. Le pape François, à en croire le dernier bulletin du Bureau de presse du Saint-Siège, a accepté la démission présentée par le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, pour limite d'âge, conformément au Code de droit canonique de l'Église. Il a donc nommé, pour lui succéder, Mgr Fridolin Ambongo Besengu, le coadjuteur.

L'archevêque de Mbandaka-Bikoro va-t-il se démarquer de son prédécesseur dans l'approche des questions sociopolitiques ou entend-il s'inscrire dans une logique de continuité ? Pour beaucoup, il va s'atteler à garder le même tempo que le cardinal Laurent Monsengwo, en affichant la même indépendance d'esprit vis-à-vis du pouvoir politique. Déjà, plus d'une fois, il s'est illustré par des prises de position interpellant le pouvoir de Kinshasa, s'attirant en retour les attaques du régime. Rappelons que Mgr Fridolin Ambongo Besengu a pris une part active au dialogue politique organisé au centre interdiocésain, en sa qualité de vice-président de la Conférence épiscopale nationale de la République démocratique du Congo. Ce dialogue avait abouti à l'accord du 31 décembre 2016 qui a prolongé le mandat du président de la République de deux ans afin d'organiser des élections apaisées.

Ordonné prêtre en 1988, Mgr Fridolin Ambongo est issu de l'Ordre des frères mineurs capucins (des Franciscains). En 2004, il a été nommé évêque de Bokungu-Ikela, dans la province de l'Équateur, où il y est d'ailleurs né le 4 janvier 1960, à Boto. En 2008, il a été nommé administrateur apostolique du diocèse de Kole, au centre de la RDC, puis président de la Commission épiscopale Justice et paix et administrateur apostolique de Mbandaka-Bikoro, avant d'être nommé archevêque du même archidiocèse le 12 novembre 2016.

Alain Diasso

HAUT-LOMAMI

Des éléphants continuent de tout détruire sur leur passage

La situation s'empire dans le territoire de Malemba-Nkulu où un troupeau de pachydermes est en divagation depuis quelques mois.

Des éléphants, a-t-on appris, se sont installés dans les environs des villages Bunda, Kasolo, Ndala, Sanga et ont ravagé des champs, principales sources d'alimentation des villageois. Aujourd'hui privés d'eau potable, ces villageois ont déserté leurs habitations pour trouver refuge ailleurs car les éléphants ont pollué les puits d'eau. La situation a négativement évolué avec actuellement soixante-treize mille élèves en déperdition scolaire. Ces enfants ne peuvent plus se rendre à l'école qui, elle aussi, ne fonctionne plus. Les pachydermes ont mis la vie de la population de ce territoire en danger.

Le cri d'alarme est lancé par le député provincial Paul Ngoy Senga Binthelu. Président de la commission parlementaire mise sur pied par l'Assemblée provinciale du Haut-Lomami pour évaluer les dégâts causés par ces éléphants dans leur divagation, il ne cesse de faire de rotation entre Kamina et Kinshasa pour présenter aux autorités du pays ce problème d'ordre vital. Reçu tour à tour par le cabinet du président de la République et par le Premier ministre, Bruno Tshibala, en mai dernier, et par des ministres concernés par la question, sa voix a été entendue. Ayant pris à cœur la souffrance de la population sinistrée, le président de la République, Joseph Kabila, par le biais de son directeur de cabinet adjoint, avait donné des instructions fermes pour une procédure d'urgence en sa faveur. Bruno Tshibala a relayé la décision du chef de l'Etat, en instruisant les ministres concernés. Aussi attend-on jusqu'aujourd'hui le décaissement des fonds afin d'endiguer cette catastrophe à tout le moins naturelle. Mais en attendant le circuit administratif de mobilisation des fonds, la population, engluée dans une précarité déconcertante, s'impatiente. La situation



Un troupeau d'éléphants

devient grave alors que la promesse des autorités tarde à se réaliser. Au départ, ce sont trente-trois mille élèves qui ne se rendaient plus à l'école mais aujourd'hui, le nombre est passé soixante-treize mille. Et pas plus tard que le 31 octobre, a alerté le député provincial Paul Ngoy Nsenga, les pachydermes qui sont de plus en plus agressifs ont détruit les champs d'arachides, de patates douces, de haricots, de manioc, de canne à sucre, du riz, des palmiers, etc. Ils bloquent la circulation à tel point que les habitants de la contrée ne peuvent plus se rendre d'un village à un autre, atteste le service des Affaires sociales du territoire de Malemba-Nkulu.

Selon le député provincial, cette population aura besoin des experts de l'Institut congolais pour la conservation de la nature qui sont spécialisés pour repousser les éléphants loin des villages, dans la forêt, et cela doit être fait dans l'urgence car la situation va de mal en pis au jour le jour. On fait ici face à un troupeau d'une centaine d'éléphants en divagation qui détruisent tout sur leur passage.

Martin Engimo

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com
N° Avis : AMI N°09/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18_RELANCE

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL RESPONSABLE DE L'ELABORATION ET DE LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE GESTION DES PLAINTES »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : “ consultant individuel international responsable de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion des plaintes ”.

2. L'objectif général de la mission consiste à proposer des mécanismes de gestion des plaintes et de recours transparents, participatifs, pratiques et efficaces dans le cadre des activités du PSTAT.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Anticiper la survenance des conflits ;
- Régler les conflits déjà nés entre parties prenantes du PSTAT ;
- Orienter les protagonistes au cas où le conflit n'émane pas de la compétence des organes de gestion du PSTAT ;
- Recommander les protagonistes à mieux se pourvoir dans l'hypothèse où le temps requis pour le traitement du conflit est épuisé

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation. Une méthodologie de mise en œuvre de la mission avec un chronogramme indicatif des activités et des preuves documentées des qualifications et les références/attestations d'au moins 3 missions similaires.

4. Le profil du consultant

Le Consultant individuel est une personne physique remplissant les conditions suivantes :

- Diplôme en sciences sociales, communications, gestion de ressources humaines, gestion des conflits (minimum Bac + 5) ;
- Cinq années d'expérience au minimum en résolution des conflits au sein des organisations ;
- Avoir réalisé au moins 02 missions similaires pour des projets de développement en Afrique Subsaharienne ;
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Maîtrise de Français oral et écrit.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

6. La mission s'étendra sur une durée de vingt-cinq (25) jours

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 novembre 2018 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste consultant individuel international responsable de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion des plaintes ».

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO.
Tél : +242 22 613 31 08 : pstatcongo@gmail.com.

SOUDAN DU SUD

Reik Machar à Juba pour célébrer l'accord de paix

Le chef rebelle sud-soudanais est arrivé le 31 octobre dans la capitale du pays, après plus de deux ans d'absence, pour participer à une cérémonie célébrant la signature d'un nouvel accord de paix.



Salva Kiir (d) et Riek Machar (c) à Juba le 31 octobre 2018. © REUTERS/Jok Solomun

Pour la troisième fois depuis le début de la guerre civile au Soudan du Sud en 2013, soit deux ans après l'accession du pays à l'indépendance, Riek Machar et son rival Salva Kiir ont signé un autre accord de paix le mois dernier. Comme les précédents, le présent accord désigne Riek Machar comme vice-président, un poste qu'il occupait jusqu'en juillet 2016, avant de nouvelles violences dans la capitale Juba.

Certains observateurs pensent que les inquiétudes demeurent. Les partenaires internationaux et médiateurs dans la crise sud-soudanaise doutent de la volonté réelle des deux protagonistes à collaborer et donc à mettre un terme à la guerre. Ce scepticisme est davantage alimenté par la mise en œuvre lente de l'accord avec les délais manqués ou encore les violations à répétition du cessez-le-feu.

Jusqu'à la semaine dernière encore, Riek Machar faisait planer le spectre de son absence sur la dernière étape de ces pourparlers. Il réclamait comme garantie, dans un courrier à son rival Kiir, la libération de tous les prisonniers politiques, la levée de l'état d'urgence ou encore la prise en charge effective de sa sécurité.

Au Soudan du Sud, les positions tranchées des acteurs du conflit ont eu un grave impact sur la population. En effet, deux ans après son indépendance, ce pays a sombré dans la guerre civile en décembre 2013, lorsque le président Kiir, un Dinka, a accusé Riek Machar, son ancien vice-président, issu de la communauté Nuer, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit, marqué par des atrocités à caractère ethnique, a fait près de quatre cent mille morts selon une étude récente et poussé plus de quatre millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à fuir leur domicile. Des régions du pays ont sombré dans la famine.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE DE L'OUEST

Les chefs d'état-major de quatre pays mutualisent leurs stratégies à Cotonou

Les patrons des armées du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo étaient réunis pour mutualiser leurs stratégies de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans leurs pays respectifs.

« Cette réunion vise à mutualiser les forces afin de contrer le terrorisme et l'extrémisme violent dans les pays ayant en partage le Parc W de la Pendjari, plus le Togo », a déclaré le ministre béninois délégué chargé de la Défense, Fortuné Alain Nouatin. Ce dernier a déploré le fait que ces attaques constituent une menace sérieuse pour l'intégration et la libre circulation des personnes et des biens, ralentissant ainsi les activités économiques de chacun des quatre pays.

Selon lui, « il devient plus qu'impérieux de conjuguer nos efforts pour faire face ensemble à ces problèmes communs ». Pour le général Laurent Amoussou, chef d'état-major général des Forces armées béninoises, cette synergie devra inclure le renforcement permanent des structures sécuritaires existantes et le partage de l'information par un dialogue continu pour contrer les organisations de l'extrémisme violent. Le Bénin n'a jamais été victime d'actes de terrorisme, cependant sa situation dans l'espace ouest-africain est devenue ces dernières années l'un des pôles mondiaux de la criminalité organisée.

Noël Ndong

INVESTISSEMENT

Un fonds d'un milliard d'euros créé pour soutenir les PME en Afrique

La création du fonds a été annoncée, le 30 octobre, par la chancelière allemande, Angela Merkel, au moment où son pays cherche à réduire le flux de migrants du continent noir vers l'Europe.

Lors d'un sommet à Berlin sur les investissements privés en Afrique, appelé Compact with Africa, la chancelière a déclaré : « Ensemble, nous voulons envoyer aujourd'hui un signal clair : la volonté d'avoir un voisinage bon et profitable entre l'Afrique et l'Europe ».

Dans la pratique, ce nouveau fonds servira à octroyer des prêts et des fonds propres aux PME européennes et allemandes qui souhaitent investir en Afrique et des fonds propres pour les PME africaines.

En parallèle, un réseau offrant des conseils aux investisseurs potentiels sera créé, notamment pour aider les entreprises allemandes sur place.

« Pendant de nombreuses années, nous avons été très concentrés sur l'Asie, je pense qu'à l'avenir le regard doit davantage se tourner vers l'Afrique », a déclaré Angela Merkel lors de cette initiative

créée pendant la présidence allemande du G20, l'an dernier, et à laquelle participent douze pays africains.

La chancelière a estimé que le continent africain avec ses cinquante-quatre pays disposait d'« un énorme potentiel de croissance ». Elle a fait du développement de l'Afrique une des grandes priorités de son mandat et multiplie ces derniers mois les déplacements sur place.

Angela Merkel cherche notamment, par ce biais, à réduire le flux de migrants en provenance de ce continent vers l'Europe, une question sensible à l'origine de ses difficultés politiques depuis trois ans. Sa décision d'ouvrir les portes du pays à plus d'un million de demandeurs d'asile et de migrants en 2015 et 2016 a plombé sa popularité en Allemagne et l'a finalement contrainte, le 29 octobre, à annoncer son départ progres-

sif du pouvoir. « Nous autres Européens avons un grand intérêt à ce que les pays africains jouissent de bonnes perspectives économiques », a-t-elle dit. « Et pour cela nous avons besoin d'investissements publics mais aussi privés », a ajouté la chancelière.

La conférence est notamment parrainée par les géants industriels allemands Siemens et Volkswagen. Dans le cadre du programme Compact for Africa, le Ghana, la Tunisie et la Côte d'Ivoire ont déjà reçu trois cent soixante-cinq millions d'euros de soutien financier sous forme principalement de prêts bonifiés.

Cependant, plusieurs associations humanitaires ont critiqué ce projet, estimant qu'il n'aidait pas les pays les plus pauvres mais ceux connaissant déjà un développement économique. Ces pays constitueraient ainsi une destination plus intéressante pour favoriser les entreprises exportatrices, par exemple allemandes.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

NIGERIA

Un vaste réseau de blanchiment d'argent démantelé en France

Le réseau de dissimulation de fonds issus de la prostitution nigérienne vient d'être découvert par les policiers de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains et de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière.

Environ trente personnes, âgées de 30 à 35 ans, ont été interpellées à Paris et en province. Elles sont accusées d'avoir blanchi entre trente et cinquante millions d'euros depuis 2015, transférant physiquement l'argent liquide en Afrique. L'enquête a commencé avec la découverte, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'un réseau « classique » de prostitution nigérienne. Les po-

liciers découvrent un système très organisé de collecte de l'argent, dirigé par deux organisations criminelles : la Supreme eye confraternity (SEC) et la Black axe.

Une trentaine de collecteurs d'argent sont identifiés, en provenance de plusieurs villes françaises (Lille, Strasbourg, Nantes, Nice, Marseille, Lyon,...). Ils livrent l'argent dans un salon de coiffure et une

épicerie, dans l'est de Paris. L'argent est ensuite remis à une vingtaine de transporteurs qui partent de toutes les capitales européennes pour les pays africains limitrophes du Nigeria. Les policiers avaient déjà interpellé deux collecteurs en mars et en juin à l'aéroport de Roissy et dans un terminal de bus vers Bruxelles avec des valises équipées de doubles fonds. La première contenait deux cent mille euros et la seconde deux cent cinquante euros.

La SEC a été créée en 1965 à l'Université d'Ibadan, au Nigeria. Il s'agit à l'origine d'une fraternité estudiantine, appelée encore « cult » ou « sect », qui a dégénéré en véritable organisation criminelle (racket des étudiants et des professeurs, trafic de diplômes, viols, proxénétisme, trafic de drogues,...). Elle a des cellules aux Etats-Unis, au Canada, en Suède, en Italie, en France, au Royaume-Uni, en Espagne, en Norvège, en Roumanie, en Allemagne, en Islande, en Suisse, en Irlande, en Grèce et bien sûr au Nigeria. Créé à la fin des années 1970, au Bénin, le « Black axe » est un gang d'étudiants ayant atteint une dimension internationale.

N.Nd.



© Copyright : DR



**SIX GRANDS INVESTISSEURS MONDIAUX
VONT INVESTIR 1,25 MILLIARD DE DOLLARS
US DANS AIRTEL AFRICA QUI PRÉVOIT
SON INTRODUCTION SUR
UNE GRANDE PLACE BOURSÈRE**

Londres / New Delhi, le 24 octobre 2018 :

Airtel Africa Ltd, une filiale britannique de **Bharti Airtel Ltd.**, a annoncé aujourd'hui que six grands investisseurs mondiaux, dont Warburg Pincus, Temasek, Singtel, le groupe SoftBank International, se préparaient à investir **1,25 milliard dollars US** dans la société dont la valeur nette est estimée à **4,4 milliards de dollars US**. **Airtel Africa** a connu ces dernières années un redressement de son activité. Cet investissement témoigne de la confiance des investisseurs mondiaux dans la croissance et la rentabilité de la société. Cet investissement souligne le potentiel de croissance du secteur des télécommunications en Afrique. Les revenus issus de cette introduction en bourse serviront à réduire la dette **d'Airtel Africa** qui s'élève actuellement à **5 milliards de dollars US** et à développer ses opérations en Afrique.

Le chiffre d'affaires d'Airtel est en hausse, principalement grâce à la performance des services d'appel vocal, de data et des activités en hausse d'Airtel Money. La performance financière **d'Airtel Africa** continue de s'améliorer, après avoir dégagé un revenu positif en termes de bénéfice net et de flux de trésorerie. Dans la plupart des pays où il opère, **Airtel Africa** est le premier ou deuxième opérateur mobile. Grâce à sa **4G** en service dans 9 pays et en cours de déploiement dans tous les autres, Airtel est bien placé pour conquérir une part de marché encore plus importante dans un contexte de demande croissante en matière de data.

Cette opération financière n'entraînera aucune vente d'actions par des actionnaires existants.

Le Directeur Général de **Bharti Airtel** et Directeur Général pour l'Afrique, **Raghunath Mandava**, a déclaré : « Cette première émission d'actions souligne la confiance des principaux investisseurs mondiaux dans la stratégie commerciale d'Airtel Africa et dans son potentiel de croissance et de rentabilité. Cette opération nous aidera à réduire notre dette mais également à moderniser nos réseaux, à étendre notre couverture sur les différents marchés et à renforcer la présence d'Airtel Money dans toutes nos opérations. »

À propos de Bharti Airtel Limited :

Bharti Airtel Limited, un des leaders mondiaux des télécommunications, opère dans 16 pays d'Asie et d'Afrique. Basée à New Delhi, en Inde, la société se classe parmi les trois plus grands fournisseurs de services de téléphonie mobile au monde en termes d'abonnés. En Inde, la société propose notamment la **2G**, la **3G** et la **4G**, le commerce mobile, la ligne fixe, le haut débit à domicile, la DTH, les services aux entreprises, y compris les services longue distance nationaux et internationaux aux transporteurs de fret. Ailleurs dans le monde, la société propose des services sans fil **2G**, **3G**, **4G** et le commerce mobile. A la fin du mois de juin 2018, **Bharti Airtel** comptait plus de **456 millions d'abonnés**. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.airtel.com.

LIVRE

«La femme congolaise et la défense de la nation» présenté aux élèves de l'école Joseph Perfection

Paru aux éditions Hémar, l'essai de cent quarante-quatre pages, divisé en deux parties, est l'œuvre du lieutenant-colonel des Forces armées congolaises (FAC), Aline Olga Lonziabeka.

A l'invitation du Club les amis du livre et des arts de l'école Joseph Perfection éducation, l'écrivaine Aline Olga Lonziabeka a récemment échangé avec les élèves de cet établissement privé, situé au quartier Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri. Les échanges sur «La femme congolaise et la défense de la nation» se sont déroulés en présence du président du Pen Centre Congo, l'écrivain Florent Sogni Zaou. Après une minute de silence observée en mémoire des élèves victimes de l'hystérie collective dans certaines écoles de Brazzaville, la semaine dernière, le lieutenant-colonel est revenu sur les motivations qui lui ont conduit à écrire cet essai.

Selon l'auteure, ce livre est le fruit d'une réflexion et de son expérience dans l'armée. Il a été suscité par le directeur des éditions Hémar aux lendemains de sa soutenance à l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ES-GAE), sur le thème «Intégration de la femme dans les Forces armées congolaises: problèmes et perspectives». Il s'agit, en effet, de l'aboutissement d'une longue réflexion et d'une recherche ap-



Aline Olga Lonziabeka et Florent Sogni Zaou pendant les échanges

profondie sur la condition et le devenir de la femme au sein des FAC. Cet essai analyse, textes à l'appui, le processus d'intégration de la femme dans la force publique au Congo et montre que son engagement, aux côtés de l'homme, trouve des exemples dans l'histoire universelle.

«Je ne peux qu'encourager ceux qui sont en hibernation mais je leur demande d'entrer dans le

monde littéraire en produisant des œuvres, parce que c'est un domaine très vaste. C'est un monde dans lequel on ne peut pas s'ennuyer. La littérature est universelle et incontournable. Sans culture, sans littérature, je pense qu'on ne peut produire des personnes dignes, instruites. Des personnes qui peuvent tenir un pays en travaillant dans différentes administrations», s'est exprimée

Aline Olga Lonziabeka après les échanges, précisant que la culture est au centre de tout. Notons que le Club les amis du livre et des arts, partenaire du Forum des gens des lettres, du ministère de la Culture et des arts, du Journal «Les Dépêches de Brazzaville», des directions départementales du livre et de la lecture publique de Brazzaville et Pointe-Noire, a découvert le lieutenant-colonel Aline Olga

Lonziabeka à l'occasion de la 2e édition de la rentrée littéraire du Congo. Il l'a reçue dans le cadre de son programme : Dialogue avec l'écrivain, créé il y a deux ans. Le but de sa création est, entre autres, de promouvoir l'éducation par le livre, conformément aux prescriptions de l'Unesco et aux enjeux du XXIe siècle. «Cela a été magnifique. Quand l'écrivaine nous a parlé d'elle, cela m'a donné l'envie de devenir militaire. Le souvenir que je vais garder est d'avoir rencontré une écrivaine en personne, cela m'incite à lire un livre», a expliqué une élève qui a reçu un ouvrage comme ses condisciples participants. Officier d'administration qui a reçu une formation initiale d'officier à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, Aline Olga Lonziabeka fait partie de la septième promotion dénommée «Promotion commandant Essongo 1998-2001». La particularité de cette promotion est qu'elle est la première ayant en son sein le personnel féminin. Aline Olga Lonziabeka est détentrice d'un master 2 en management des ressources humaines, obtenu à l'ESGAE.

Parfait Wilfried Douniama



Crédit du Congo

Votre banque à portée de main
24h / 7j

CDCNET









Plus de fonctionnalités de performance de sécurité

Particuliers & Entreprises







Virement Solde temps réel Relevé des opérations Chéquier Autres



Disponible sur Google Play Télécharger dans l'App Store

sav-ebanking@creditducongo.com

www.creditducongo.com

FÊTE DE TOUSSAINT

La République honore ses fils

La tradition a été respectée ce 1^{er} novembre 2018 par une cérémonie de dépôt de gerbe de fleurs. Au cimetière de la Tsiémé à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, l'acte a été posé par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Fylla.

Le 1^{er} novembre étant considéré comme le jour de la célébration des Saints par les Catholiques, le Congo-Brazzaville qui a une population à 90% chrétienne, a rendu hommage à la mémoire de ses concitoyens décédés.

C'est dans ce contexte que le gouvernement qui accompagne tous ceux qui ont perdu des êtres chers, a désigné le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Fylla, pour poser l'acte au cimetière de la Tsiémé, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, opérationnel de 1961 à 1976.

« Je voudrais juste dire que le gouvernement se rappelle ses morts. Une République qui ne pense pas à ses morts est une République en dérive. C'est pour cela que le gouvernement en cette journée particulière a un regard rétrospectif sur ceux qui sont partis, qui, du point de vue de la tradition, ne sont pas morts, mais ils sont juste partis et nous apportent leur soutien dans tout ce que nous faisons. Au nom du gouvernement nous sommes-

là », a déclaré le ministre Antoine Nicéphore Fylla.

Un cimetière spolié à grande échelle

Le constat au cimetière de la Tsiémé demeure toujours amer et désolant quand il s'agit de la spoliation. Des gens mal intentionnés continuent à spolier ce cimetière, un endroit sacré, en déterrants et implantant des maisons sur des tombes au vu et au su de tout le monde. Des maisons naissent comme des champignons, de même que des débits de boissons érigés tout au long de ce cimetière.

A propos, le représentant du gouvernement, Antoine Nicéphore Fylla, pense que la décentralisation a une répartition des compétences. « Les cimetières sont de la compétence du département et de la municipalité de Brazzaville. Le gouvernement vient d'adopter en conseil des ministres, le code d'urbanisation. Et l'application de ce code d'urbanisation pourra éventuellement rétablir de l'ordre dans les domaines qui sont spoliés et cette compétence est attribuée



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes déposant la gerbe de fleurs au cimetière de la Tsiémé

aux mairies et le gouvernement appuie les mairies, puisque c'est une compétence transférée. »

En effet, à propos de la spoliation, tous les membres du gouvernement qui sont passés par là, le 1^{er} novembre de chaque année, ont tous condamné l'acte, promettant que des mesures seraient prises, mais sur le terrain la spoliation progresse à grande vitesse et le cimetière disparaît progressive-

ment. « On ne peut pas spolier un endroit comme un cimetière, d'autant plus que c'est un lieu sacré. Je pense que le gouvernement est en train de prendre des mesures nécessaires pour faire en sorte que ce laxisme au niveau de nos concitoyens qui excellent à prendre des terres qui appartiennent à l'État, surtout au niveau du cimetière de la Tsiémé, cesse », avait déclaré le 1^{er}

novembre 2016, le ministre Léon Juste Ibombo.

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Inyani, s'était indignée également, le 1^{er} novembre 2017. « Nous avons constaté que le cimetière est ouvert, les enfants s'amuse sur les tombes, alors que le cimetière est un endroit sacré, où chacun peut venir s'incliner devant la tombe de son proche, ce n'est donc pas normal. Car dans notre culture bantoue, nous vouons du respect pour les morts. C'est regrettable. Ce qui est bien, c'est que le dossier est sur la table du gouvernement, il verra comment sécuriser ces lieux sacrés. »

Les autochtones pensent plutôt que la spoliation de ce cimetière émane d'un conflit entre la famille Mingui-Passi et la mairie centrale. Par ailleurs, s'agissant de l'engouement au niveau de ce cimetière, jusqu'à une certaine heure, les parents ne sont pas venus en grand nombre honorer leurs êtres chers, qui ne sont plus de ce monde.

Bruno Okokana

Des ouvriers à pied d'œuvre au cimetière « Ma-campagne »

Le 1^{er} novembre, au cimetière privé situé dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, l'heure n'était pas uniquement au recueillement. Des maçons ont profité, en effet, de la circonstance pour finaliser les travaux de construction de certaines tombes ainsi que la pause des pierres tombales.



Des maçons ouvriers finalisant une pierre tombale/DR

Les parents se sont donc armés de patience attendant que les travaux prennent fin pour s'y recueillir en début d'après-midi sans nul doute. La pluie qui s'est abattue la veille sur la capitale les a empêchés de finir le travail de sorte que tout soit prêt le jour de la Toussaint, à en croire certains d'entre eux.

En dehors des maçons, des photographes ont fait l'affaire. « Photo minute », pouvait-on entendre s'écrier ces derniers pour attirer l'attention des parents qui voudraient immortaliser leur passage au cimetière en ce jour mémorable. Les vendeurs de fleurs et de bougies sont les plus habitués au rituel. Les jeunes mineurs, sceaux d'eau et balais à la main à la recherche des tombes à nettoyer moyennant 500F CFA, ont également trouvé leurs comptes. Dans le calme, les parents des disparus ont honoré la mémoire des leurs. Les pleurs n'ont pas déchiré l'atmosphère comme c'est souvent le cas en de pareilles circonstances.

Rominique Makaya

Le cimetière d'Itatolo devenu une véritable jungle

Fermé au public depuis quelques décennies, le cimetière public situé dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri, est devenu l'ombre de lui-même.

La tradition du 1^{er} novembre a été respectée dans les différents cimetières de Brazzaville. En effet, à Itatolo, c'est le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, qui a déposé une gerbe de fleurs au nom du gouvernement. « La République, à travers ma modeste personne, fait son devoir consistant à honorer ses morts. Si, chaque 1^{er} novembre, une telle cérémonie est organisée, c'est pour dire que nous n'oublions jamais nos morts et nous pensons toujours à eux. C'est pourquoi, nous venons chaque fois les honorer », a indiqué le ministre.

Manque de cimetière public à Brazzaville

Depuis la fermeture du cimetière d'Italo, la ville capitale ne dispose plus d'endroit public pour enterrer les

morts. Ainsi, des parents sont obligés de débours des sommes exorbitantes d'argent aux privés pour inhumer les leurs. Interpellé par la presse sur cette question, Fidèle Dimou a indiqué que le gouvernement y songe actuellement. « Il y a un cimetière qui est en train d'être aménagé à quelques encablures d'ici. Il reste à arranger les voies d'accès, le gouvernement y pense », a-t-il conclu sans donner plus de détails.

Les services municipaux interpellés sur l'insalubrité

L'administrateur-maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo, s'est, quant à elle, plainte de l'herbe qui a déjà occupé tous les espaces. « J'ai causé avec les agents des pompes funèbres municipales pour que nous réfléchissions à la mise en place des comités devant permettre d'en-

tenir ces espaces. Le Premier ministre a pris une note demandant aux ministères, administrations et autres de mettre à profit le premier samedi de chaque mois pour l'assainissement des villes, mais que devons-nous faire avec les cimetières où reposent pour l'éternité nos proches ? », s'est-elle interrogée. En effet, les cimetières situés le long de la Nationale II présente deux visages. Si au niveau du privé, notamment Bouka, Ekouya et la Grâce des lieux sont entretenus, le secteur public par contre est abandonné. Les cimetières sont transformés en véritable forêt, obligeant certains parents de rebrousser chemin car ne pouvant plus retrouver là où ils ont inhumé leurs proches. Le seul lieu entretenu est la stèle érigée pour le gouvernement, où chaque 1^{er} novembre, un ministre vient déposer une gerbe de fleurs.

Un véritable marché de fortune

En dehors de la vente d'articles liés à la fête de Toussaint comme les fleurs, les bougies et autres, les Brazzavillois ont pris l'habitude d'ériger des marchés de fortune le long de l'avenue principale. Cette tradition a été respectée dans la partie nord de la ville, où malgré les effets de la crise que traverse le pays, des produits de toute nature ont été étalés. On pouvait voir des fruits, notamment les mangues, la boisson, les grillades et bien d'autres objets prisés par les Congolais. Ce qui a justifié, entre autres, des embouteillages monstres observés tout au long de la journée.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue du cimetière d'Itatolo/Adiac

CAMPAGNE DE CONSCIENTISATION DE LA JEUNESSE

Le Mouvement des jeunes pour la République a organisé un débat sur les antivaleurs

« La force de l'ordre ; ennemie ou amie de la jeunesse », tel a été le thème de la conférence-débat tenue le 29 octobre, à Brazzaville, qui a permis à l'auditoire d'avoir une quintessence des sujets développés.

Ouvrant la conférence-débat, le président du Mouvement des jeunes pour la République, Slash Kamango, a, d'entrée de jeu, indiqué que dans la problématique à débattre, trois mots étaient essentiels, à savoir la force de l'ordre ; qui n'est autre que la police et la gendarmerie comprises comme étant des organes de répression qui ont pour mission de mettre de l'ordre dans la cité. Par la suite le mot ennemi ; qui présente la force de l'ordre comme étant l'opposé, le loup et l'obstacle des jeunes. Enfin, la jeunesse : cette couche juvénile qui part de 18 à 35 ans aujourd'hui divisée en deux ; d'une part une jeunesse éduquée et, d'autre part, une autre non encadrée habitant pour la plupart des quartiers périphériques et criminogènes de Brazzaville.

Devant un parterre d'élèves, les principaux animateurs, le commandant de la gendarmerie Serge Gérard Lombocko Bossina, la représentante du Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Nancy Kimongo, ainsi que Serge Mongo, représentant les confessions religieuses, ont présenté aux participants l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange.

La communication du commandant Serge Gérard Lombocko Bossina s'est focalisée sur « La force publique et la montée de la délinquance juvénile : quelles perspectives? ». « Les gens disent que nous sommes ennemis de la jeunesse, non ! Ce terme est rétrograde. Le régime disciplinaire que nous employons ne nous permet pas de dire que les jeunes sont nos ennemis, mais ils sont parfois nos adversaires lorsqu'ils sont de l'autre côté des barricades ; ou lorsqu'ils sont violents ; lorsqu'ils sont contre la loi et notre rôle aujourd'hui est d'établir ce pont-là, pour dire que la jeunesse est notre investissement de demain », a-t-il expliqué. « Eduquer la jeunesse aujourd'hui, c'est investir pour l'avenir de demain », a poursuivi Serge Gérard Lombocko Bossina.

Ensuite, l'orateur a pris soin de rappeler les causes qui minent la jeunesse, qui la poussent aujourd'hui à aller plutôt vers l'absence des vraies valeurs qui laissent la place aux antivaleurs. Ce qui est pire, a-t-il ajouté, c'est que certaines causes sont parfois liées à la responsabilité parentale, notamment à l'éducation de base. Selon Serge Gérard Lombocko Bossina, il y a des causes institutionnelles ou parfois les programmes d'instruction ne sont plus d'actualité, les causes environnementales, l'accessibilité gratuite à l'internet qui fait que les jeunes soient rentrés de plain-pied dans le monde de la violence qui les conduit parfois au régime disciplinaire de la loi.

La représentante du Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Nancy Kimongo, ainsi que le représentant des confessions religieuses, Serge Mongo, sont intervenus également dans ce sens. Ils ont présenté chacun son bilan et fait une projection des politiques en la matière.

Guillaume Ondzé

POOL

L'UDH-Yuki salue la création de l'Agence d'appui au développement du département

Patronnant la cérémonie de sortie officielle des organisations spécialisées de son parti, le 27 octobre à Brazzaville, le président de cette formation politique, Guy-Brice Parfait Kolélas, a invité les militants et sympathisants à souscrire au Fonds de garantie pour les projets de développement initiés par l'agence d'appui au développement du Pool.

« Que tous les militants et sympathisants de l'UDH-Yuki, où qu'ils se trouvent, souscrivent à ce fonds de garantie et ce, pour aider le Pool à se relever. Bientôt, les initiateurs de cette agence vous diront comment procéder », a déclaré Guy-Brice Parfait Kolélas.

Appuyant le processus de pacification en cours dans ce département, il a dit soutenir cette initiative prise récemment par les filles et fils de ce département. Dans le même élan, Guy-Brice Parfait Kolélas a remercié tous les partenaires au développement, notamment les agences du système des Nations unies, l'Union européenne, la France, les Etats-Unis, l'Italie, la Chine, le Japon, les organisations non gouvernementales et tous ceux qui, de près ou de loin, apportent et continuent d'apporter une aide multiforme à la population meurtrie du Pool.

Pour rappel, l'Agence d'appui au développement du Pool a été mise en place au cours d'un forum organisé du 19 au 20 octobre à Kinkala. Elle a pour objectifs la création des richesses en vue du redémarrage de l'activité socio-économique de cette partie du territoire national.

Jean Jacques Koubemba

CRISE D'HYSTÉRIE COLLECTIVE EN MILIEU SCOLAIRE

Les parents d'élèves invités à créer les conditions pour une reprise effective des cours

Le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onanga, a organisé, le 30 octobre, une communication visant à arrêter la clameur dans les rues de la capitale.

S'adressant aux parents d'élèves, le préfet leur a signifié que cette situation n'est pas l'apanage du Congo comme telle, elle est déjà arrivée quelque part. « Cela s'est passé en Egypte en 2013, en 2002 au Zimbabwe, 2014 en Colombie, avril 2017 au Maroc, mars 2018 au Cameroun voisin, 2008 au Sénégal, deuxième quinzaine du mois de mars, 2018 au Tchad », a commenté le préfet. Au Kenya il y a eu par exemple, a-t-il signalé, deux semaines de fermeture de classe.

Hormis Brazzaville, jeudi dernier, sept élèves sont tombés à Mossaka dans le département de la Cuvette, trois autres le vendredi dernier à Dolisie. Le 29 octobre encore, le même phénomène s'est

« ... À nous les parents de conscientiser nos enfants afin qu'ils prennent le chemin de l'école... C'est vous et nous qui devons justement conjuguer les efforts de façon à arrêter net cet état de fait dans la ville de Brazzaville »



Pierre Cébert Iboko Onanga

produit à l'école des trois francs à Baongo. Après les interventions des médecins, les enfants ont été soignés. « À nous de juguler ce phénomène. À nous les parents de conscientiser nos enfants afin qu'ils prennent le chemin de l'école... C'est vous et nous qui devons justement conjuguer les efforts de façon à arrêter net cet état de fait dans la ville de Brazzaville », a estimé Pierre Cébert Iboko Onanga.

Pour le préfet du département de Brazzaville, ce phénomène n'engage la responsabilité de

personne. « C'est un courant d'air, nous devons jouer notre partition, c'est-à-dire, créer des conditions afin que les enfants arrivent à l'école. C'est un choix, il y a des gens qui prêtent l'oreille aux fakes news », a-t-il martelé. Quant aux nuisances sonores, Pierre Cébert Onanga a laissé entendre que dans les prochains jours, les mesures seront prises à propos. « Que les chefs de quartier comprennent qu'ils sont le relais dans la cité », a-t-il conclu.

G.O.

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ L'HARMATTAN-CONGO

« Triste fleur » de Cyrille Kenabomo Lendzo

Dieudonné Libougoutoulou est un jeune diplômé hautement qualifié. Il est témoin d'une dépravation et d'une injustice que la jeunesse de son pays Tsinini subit.

Le cynisme et le népotisme sont, entre autres, les maux qui le rongent. Dans la ville d'Albatroce, tout semble aller mal, le système scolaire est à terre depuis plusieurs années, c'est de la mer à boire. Sa situation sociale est désastreuse et pitoyable. Les bourses qu'on accorde gracieusement au pays pour former l'élite sont octroyées sur des bases assez subjectives, ethniques et tribales. Dans cette ville, les chômeurs sont fatigués de chercher l'emploi. Après ses études universitaires, Dieudonné Libougoutoulou rêve devenir un avocat international, son seul défi est de trouver l'emploi. Soucieux de ses parents, il est à la quête de travail et quitte la maison familiale pour aller vivre dans un immeuble au centre-ville, au quartier Radin où s'affichent rarement les avis de recrutement.

Il entreprend un commerce pour éviter l'oisiveté, vend du pain pour vivre. Tous les jours, à 5 h et demie, Dieu-

donné se rend à la boulangerie acheter des pains chauds à vendre au pied de l'immeuble. Sur son chemin, il voit une affiche placardée au portail de la direction d'une société de mines de Tsinini, indiquant que la société a besoin de recruter deux avocats et un conseiller en communication. Au lendemain de la lecture de l'annonce, il dépose son dossier. A l'entrée de la société, le vigile le reçoit et lui demande

: que puis-je faire pour vous monsieur ? Je suis venu déposer mon dossier pour le concours qui aura lieu demain, répond-il. Tu as une sacrée chance, c'est à midi que l'on devrait clôturer. Il passe le concours, les résultats seront connus dans une semaine. Le bonheur que lui apporte l'amour de Marie-Sylvie, jeune femme issue



de la haute classe et enceinte de lui, ne suffit pas pour alléger ses souffrances.

Cyrille Kenabomo Lendzo est né à Brazzaville, en République du Congo. Il est titulaire d'une licence ès lettres, option journalisme, obtenue à l'Université Marien-Ngouabi. « Triste fleur », son premier roman, compte trois cent quarante-deux pages.

Rosalie Bindika

MEETING INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Hamad Kalkaba préoccupé par la reprise de la compétition

Le président de la Confédération africaine d'Athlétisme (CAA) était à Brazzaville pour exprimer au ministre des Sports et de l'éducation physique son souhait de voir l'héritage qu'il avait laissé à Brazzaville reprendre très vite ses droits.

« Je suis venu plaider pour la reprise de mon meeting international que j'ai laissé ici comme héritage des championnats d'Afrique de 2004 », a-t-il déclaré le 30 octobre à sa sortie de l'audience. Hamad Kalkaba Malbourn est sorti de cet entretien très confiant quant à la reprise du meeting. « Le ministre, je l'ai connu quand il était maire de Brazzaville. Il nous a soutenus pour l'organisation du meeting international de Brazzaville. Il est maintenant ministre des Sports. Il connaît notre sport, je ne pourrais pas avoir meilleure oreille pour apporter mes doléances pour le développement de l'athlétisme africain et aussi pour d'autres ambitions que j'ai pour le sport africain », a-t-il souligné.

Outre le Meeting international élevé au fil des éditions «Grand prix CAA» par la Confédération africaine d'athlétisme, les deux personnalités ont également

échangé sur le développement du sport au Congo, en Afrique centrale et aussi sur le continent. Le président de la CAA a inscrit sa mission à Brazzaville sous le signe de prolongement de l'action qui a été menée par la capitale congolaise. Brazzaville, qu'il a qualifiée d'une ville sportive, a accueilli les 14es championnats d'Afrique d'athlétisme en 2004 et en 2015 les cinquantièmes des Jeux africains.

« Je suis très heureux de revenir à Brazzaville, une ville que j'aime beaucoup. Brazzaville c'est une ville mythique pour le sport africain. Si les Jeux africains existent aujourd'hui, c'est grâce à Brazzaville en 1965. Donc venir rencontrer le ministre des Sports, c'est toujours dans l'intérêt de prolonger l'action qui a été menée par ce pays dans la promotion du sport africain », a-t-il justifié.

James Golden Eloué



Hugues Ngouélondélé et Hamad Kalkaba Malbourn/Adiac

VIE DES CLUBS

La DGSP ambitionne d'aller plus loin

Après avoir clôturé sa saison 2017-2018 en beauté, le club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) rêve plus grand désormais, caressant le désir de devenir un club de référence au niveau continental.

Le président général du club, le colonel Serge Oboa, a défini les objectifs de la saison 2018-2019, le 31 octobre à Brazzaville, au cours de la cérémonie marquant la fin de la saison 2017-2018. L'équipe de volleyball seniors dames l'a clôturée sur une note satisfaisante en remportant, pour la deuxième fois d'affilée, les championnats d'Afrique des clubs champions zone 4. Une moisson très bonne qui oblige cette section à maintenir à la fois le cap et à faire plus. Les directives du colonel Serge Oboa s'inscrivent dans cette vision mais elles n'épargnent aucune section de la DGSP.

« Nous avons des ambitions de devenir un club africain. Nous devons tout faire au volleyball dames pour rentrer dans le top 5 des clubs africains. Au handball, nous devons être parmi les trois clubs africains. Pour l'année qui vient de commencer, nous allons continuer à nous efforcer. Ce n'est pas facile. On va continuer à faire en sorte que nous mettions le minimum des conditions afin que vous puissiez être à la hauteur de nos attentes, c'est-à-dire élever notre club au niveau africain. Cela est valable pour toutes les sections », a instruit le colonel Serge Oboa.

Avant de donner les directives, le capitaine François Elion Ndouniama a présenté la fiche technique des quatre des six sections de la DGSP qui ont réalisé des résultats encourageants dans les différentes compétitions. Au volleyball, l'équipe juniors messieurs a été sacrée championne du Congo. Les Juniors dames ont été respectivement championnes de Brazzaville et du Congo. Les se-



La photo de famille des dirigeants de la DGSP avec les athlètes/Adiac

niors dames ont tout raflé y compris le championnat d'Afrique de la zone 4. Au handball, la DGSP a été championne de Brazzaville et vice-championne du Congo. La section boxe a été promue meilleur club aux dernier championnat départemental de Brazzaville avec quinze médailles (six en or, six en argent et trois en bronze). Elle a été victorieuse des différents galas de boxe. La section nzango, pour la première participation aux activités de la Ligue départementale et de la fédération, a fait preuve d'une détermination. Elle a été 5e au championnat de Brazzaville puis 4e sur trente-deux équipes au championnat national Nkayi 2018. Seuls, le judo et le karaté n'ont pas été très actifs. La DGSP a aussi primé les joueurs

et joueuses qui ont reçu des distinctions individuelles.

« Nous sommes comblés parce que la moisson a été très bonne. Nous sommes parmi les meilleurs, c'est-à-dire nous sommes les meilleurs. En sport on ne triche pas. Dans le sport si vous trichez, cela va vous rattraper un jour. Le sport c'est le travail. Il faut travailler durement. C'est ce que nous essayons d'inculquer au sein du club multidisciplinaire DGSP », a souligné le président général du club. Serge Oboa a pensé que pour le compte de la nouvelle saison, le judo et le karaté ne resteront pas en marge. Les bases de ces deux sections sont en train d'être mises en exécution pour leur émergence

« Nous aimons gagner. Chez

nous, c'est jusqu'au bout même quand c'est dur. On doit serrer les dents. C'est ce qu'on vous demande de faire. Aux athlètes, nous demandons beaucoup de travail, la disponibilité, la cohésion entre vous, le respect des consignes du staff technique. Ce n'est que par là que nous pouvons prétendre aller plus loin ensemble », a-t-il recommandé. La DGSP qui fait de bons résultats fait de la formation sa priorité. Le club possède aujourd'hui deux centres de formation de handball et de volleyball. Seuls, les volleyeurs participent aux compétitions nationales parce qu'ils bénéficient des avantages de la politique de la Fédération congolaise de cette discipline qui organise des compétitions en respectant les catégories. «

Je félicite la Fécovo qui doit être la meilleure des fédérations au Congo parce qu'elle est la seule à organiser des compétitions catégorielles », a-t-il signifié.

Qu'à cela ne tienne, Serge Oboa a instruit le secrétaire général de la DGSP à faire en sorte que les différentes sections du club multidisciplinaire puissent avoir un bon suivi. Il a validé la participation à des différentes compétitions internationales en vue de permettre à son équipe d'acquiescer de l'expérience. « Si on peut nous donner l'opportunité, nous irons à chaque compétition parce que c'est en se frottant avec les autres qu'on acquiert de l'expérience. Ce n'est pas en restant chez nous les bras croisés », a-t-il conclu.

J.G.E.

FRANCOPHONIE

Brazzaville, première destination de Louise Mushikiwabo

Deux semaines après son élection, la nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est revenue au Congo, le 31 octobre, remercier le pays pour avoir soutenu sa candidature.

Après s'être entretenue avec le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, et le secrétaire général des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, qui l'ont accueillie à l'aéroport international Maya-Maya, Louise Mushikiwabo a expliqué devant la presse le mobile de sa visite.

« Je suis venue remercier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, de la part de son frère, le président Paul Kagamé, et de ma part aussi pour son soutien personnel et celui sans réserve de nos frères et sœurs congolais. J'étais ici pendant la période de la campagne pour recueillir des idées, discuter avec le président pour bénéficier de son expérience et de sa sagesse par rapport à l'OIF », a déclaré la nouvelle secrétaire générale de l'OIF dès son arrivée, en provenance de Paris. En effet, lors du dernier sommet de la francophonie à Erevan, l'Afrique a parlé d'une même voix et contribué à porter à la tête de l'organisation, une de ses filles. Les dirigeants africains ont pesé de tout leur poids, à l'instar du chef de l'Etat Congolais qui a œuvré pour l'unanimité africaine et bien au-delà, autour du nom de



Louise Mushikiwabo.

Exprimant sa joie d'avoir foulé une fois de plus le sol congolais, la secrétaire générale de l'OIF a saisi cette occasion pour rappeler quelques souvenirs du Congo, notamment le rôle que joue ce pays au sein de la francophonie.

« Le Congo a une histoire avec l'OIF. Ce pays est très impliqué pour le bien de cette organisation depuis des années. Cette région d'Afrique centrale et du bassin du

Congo est une région à laquelle je serai très attentive durant mon mandat. J'aurai l'occasion de revenir dans ce pays pour échanger avec les autorités et travailler avec elles et pour mes frères et sœurs congolais, en vue de redonner l'éclat à notre organisation et de servir les citoyens congolais par rapport aux objectifs fixés par l'OIF », a-t-elle assuré.

Durant son mandat qui débute en janvier 2019, Louise Mushikiwabo a pro-

mis de privilégier le thème de la jeunesse qui lui tient particulièrement à cœur, en le plaçant au centre de son action. « Les priorités de l'organisation sont définies en grande partie par le dernier sommet qui vient de se tenir à Erevan. La feuille de route est très claire pour les quatre prochaines années. La jeunesse est un sujet très important pour l'espace francophone et surtout pour les membres africains de notre organisation. Les questions liées à

la jeunesse et à l'emploi seront sur la liste des premières activités », a précisé la secrétaire générale.

S'agissant de l'utilisation de la langue de Molière au Rwanda alors que ce pays l'a précédemment remplacée par l'anglais comme langue scolaire obligatoire, elle a levé l'équivoque en ces termes : « Dans l'exercice de mon mandat, le Rwanda ne sera pas exclu car, actuellement, c'est un pays multilingue avec quatre langues officielles. Le kinyarwanda, une langue parlée par tout le monde, nous facilite la tâche et nous unit. Nous sommes devenus un pays où plusieurs langues vivent joyeusement côte à côte et, bien évidemment, en tant que nouvelle secrétaire de l'OIF, l'utilisation de la langue française sera également une priorité ».

Rappelons que la désormais ex-ministre rwandaise des Affaires étrangères a été élue secrétaire générale de l'OIF lors du XVIIe sommet de la francophonie tenu récemment à Erevan, en Arménie. Peu avant son élection, Louise Mushikiwabo était venue prendre conseil auprès du président Denis Sassou N'Guesso.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Manuel Serrano Acosta salue les relations entre son pays et le Congo

Arrivé au terme de sa mission de quatre ans au Congo, l'ambassadeur de Cuba, Manuel Serrano Acosta, s'est réjoui des bonnes relations entre son pays et le Congo, au sortir d'un échange qu'il a eu avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 31 octobre à Brazzaville.



Manuel Serrano Acosta échangeant avec le président du Sénat

« Le Congo est une priorité pour Cuba », a déclaré le diplomate cubain avant de louer le travail accompli par ce pays dans les domaines de l'agriculture, la pêche, le sport, la culture, l'économie forestière, la défense et la santé.

S'agissant de la santé, Manuel Serrano Acosta a laissé entendre que les choses se sont bien passées. « Nous avons connu beaucoup de succès et au moment où je m'exprime ici, Cuba prépare plus de deux mille jeunes congolais dans le domaine de la médecine et on doit continuer cette relation, parce que le Congo pour nous est un domaine spécial. Nous allons amplifier cette aide pas seulement dans le domaine de la santé mais dans d'autres également en dépit des difficultés économiques que traversent nos deux pays. Avec le Congo, il n'y a pas de problèmes et il n'y en aura pas », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Le budget supplémentaire 2018 chiffré à plus de vingt-six milliards FCFA

Les élus locaux ont adopté, le 31 octobre à l'hôtel de ville, cinq délibérations au terme des travaux de leur deuxième session dont le budget supplémentaire de la commune, exercice en cours.



Le bureau du conseil départemental et municipal de Brazzaville, lors d'une session/Adiac

En recettes et en dépenses, le budget approuvé se chiffre à la somme de 26 350 285 232 FCA contre 29 393 431 385 F CFA dans le budget initial, soit une diminution de 3 432 146 153 F CFA.

Les conseillers municipaux ont également approuvé le règlement du budget de la commune de Brazzaville pour l'an 2017 et les taux de location des bureaux, salles de réunion, restaurants, salles d'eau ainsi que les aires de stockage inclus dans l'immeuble dit Tours jumelles. Pour améliorer les recettes municipales, les élus locaux avaient fixé, au terme de l'assemblée locale, les taux de location des nouvelles salles d'exposition de la morgue municipale. Par la suite, ils ont ratifié l'accord de partenariat entre la commune de Brazzaville et la mutuelle de santé Terre des rois.

En outre, les conseillers municipaux ont désapprouvé la sixième affaire relative à la débaptisation en place

Youri Alexeïevitch Gagarine de l'espace dit « Centre culturel russe », situé sur l'avenue Amilcar-Cabral, au centre-ville. Ils ont conseillé au bureau exécutif du conseil municipal de Brazzaville la mise en place d'une commission spéciale, chargée de l'inventaire du patrimoine de la commune et de la revisitation des contrats avec les tiers.

Les conseillers ont aussi recommandé à leur tutelle d'engager les négociations avec le Trésor public, la Société énergie électrique du Congo (ex-SNE, La Congolaise des eaux (ex-SNDE) , Sexco, les hôtels, le bureau du conseiller économique auprès de l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo, les sociétés de téléphonies mobiles sur les créances et les taxes à payer à la commune.

Au bureau exécutif, les élus locaux ont exhorté d'entreprendre les démarches auprès de l'Etat pour ré-

cupérer les différentes taxes transférées, notamment celles liées aux hydrocarbures, boissons alcoolisées ainsi que les taxes aéroportuaires et portuaires. Pour apaiser le climat social, les conseillers ont demandé au bureau exécutif de s'efforcer de payer les pensions des retraités et les salaires des agents municipaux afin d'éponger les arriérés. Signalons que le conseil départemental et municipal règle, par voie de délibérations, les affaires départementales, conformément à la loi. Il émet des avis dans les domaines concernant les plans et les programmes d'investissement, les schémas directeurs d'aménagement ainsi que la création et la délimitation d'agglomérations nouvelles prévues par le plan de développement économique et social, tout comme la modification des limites des districts, des communautés urbaines et des communautés rurales.

Fortuné Ibara

INVISIBLES LA SERIE CHOC DE CANAL+

© Laurent Diby pour CANAL+



AGENCE PIA HAVAS MEDIA
CÔTE D'IVOIRE

A PARTIR DU 29 OCTOBRE EN EXCLUSIVITE SUR **CANAL+**

06 877 92 92
(CÔT D'UN APPEL LOCAL)

LES BOUQUETS
CANAL+

DISTINCTION

L'ambassadeur de Turquie au Congo reçoit le prix de reconnaissance du Festim-Brazza

Le prix a été décerné à Can Incesu par le promoteur et administrateur général de la manifestation, Claudio Sama Kenegui, la semaine dernière à Brazzaville.

Le prix de reconnaissance est un trophée en bronze de trois kilos reflétant le logo du festival d'images de Brazzaville (Festim-Brazza). Il justifie la reconnaissance aux ambassades accréditées en République du Congo ayant soutenu ce projet non seulement financièrement mais aussi tactiquement, jusqu'à sa réalisation. La première édition de ce festival a eu lieu du 1er au 10 août dernier, dans l'enceinte de l'Ecole de Peinture de Poto-Poto, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Elle s'était tenue sur le thème « Promouvoir l'intégration culturelle, catalyseur du développement économique, vivier d'emploi pour la jeunesse ».

Ainsi donc, le prix de reconnaissance remis à l'ambassadeur de Turquie est intervenue après ceux remis aux ambassadeurs d'Angola, de Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la République bolivarienne du Venezuela. Parrainé par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, avec le soutien de la Société nationale des pétroles du Congo, ce festival, a expliqué son promoteur, vise à promouvoir le tourisme culturel à travers la diplomatie, en garantissant le vivre ensemble entre les communautés étrangères vivant en République du Congo, en rendant également dynamique l'économie créative, sociale et solidaire. Moyen de consolider les relations amicales et de montrer la place qu'occupe la culture dans chaque Etat, ce festival s'engage enfin à in-



Photo de famille de l'équipe du Festim-Brazza et l'ambassadeur de Turquie

former le public sur la transition culturelle.

Le festival d'images a été un moment de fête, de brassage interculturel et touristique, de découverte et d'échanges.

« La vision qui est la nôtre est de faire de la ville de Brazzaville un centre d'organisation d'événements culturels et touris-

tiques afin de promouvoir la destination Green Congo. Ce festival d'images est un salon ou un centre de rencontre dont les États, les entreprises et les artistes font la promotion de leurs produits et services, et cela justifie son inscription dans une diversité culturelle et touristique car une panoplie de produits artistiques a été exposée et des dégustations gastronomiques

interculturelles ont été consommées, lors de ce festival », a déclaré Claudio Sama Kenegui.

Dans le souci de vivre dans un monde où l'esprit compétitif céderait sa place à la coopération et la solidarité ; où le respect et l'amour de la culture seraient les principales raisons d'être d'une société moderne, Claudio Sama Kenegui a ajouté qu'il est judicieux de donner plus d'importance à la culture pour supprimer les barrières de déconnexion culturelle qui sont souvent source de discrimination raciale, ethnique ou religieuse. « Il est temps de sortir de l'ignorance, du désintéressement des autres et de s'impliquer davantage dans ce qui fait l'histoire de l'humanité », a-t-il insisté.

Rappelons que cinq pays ont pris part à la première édition de ce festival, à savoir l'Angola, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Turquie et le Venezuela. Tous ces pays ont été représentés respectivement par leurs chancelleries en mission en République du Congo et leurs journées ont été animées par leurs ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires respectifs. S'agissant de l'animation, une place de choix a été accordée aux jeunes artistes congolais et étrangers qui ont égaillé le public.

Bruno Okokana

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Henri Lopes

Écrivain, ancien Premier ministre du Congo, ancien directeur général adjoint à l'Unesco pendant quinze ans, ancien ambassadeur du Congo en France, pendant dix-huit ans, retraité depuis quelques années, Henri Lopes est né le 12 décembre 1937 à Léopoldville (actuellement Kinshasa). Il vient de publier un nouveau titre aux Editions JC Lattès, *Il est déjà demain*.

Henri Lopes est un auteur à succès, quoiqu'il dise lui-même : « Je n'ai pas l'outrecuidance d'imaginer que mon œuvre bénéficiera d'une longévité égale au millième de celle des pyramides d'Égypte ou de Teotihuacan. Je n'avais pas la prétention de bâtir des monuments. Mais simplement, modestement, d'apporter ma pierre à l'édifice ». A son actif, plusieurs œuvres, parmi lesquelles : *Tribaliques*, 1971 ; *La Nouvelle romance*, 1976 ; *Sans tam-tam*, 1977 ; *Le pleurer-rirer*, le *Chercheur d'Afrique*, 1990 ; *Sur l'autre rive*, 1992 ; *Dossier classé et Lettre à ma grand-mère*. Sa nouvelle publication, *Il est déjà demain*, est une sorte de plaidoyer pro domo et un regard critique sur la société congolaise.

Il est déjà demain est un pavé de cinq cent six pages. Henri Lopes y décrit son parcours, sans faux-fuyant. A travers son récit, le lecteur se glisse dans les méandres de l'histoire du Congo qui commémore, cette année, les 60 ans de la naissance de la République. Certains passages de ce livre sont édifiants.

« Aveuglé par mon analyse marxiste

et rationnelle des événements, je sousestimais le poids de la tribu, facteur capital de la vie politique congolaise, que pour farder la vie réelle, nous appelions d'un terme grandiloquent géopolitique ».

La géopolitique est la grande tare de la vie politique congolaise qui a occulté la compétence, discriminant essentiel dans le choix de ceux qui doivent diriger l'Etat. Les membres des différents gouvernements depuis la naissance de la République, dans la grande majorité des cas, sont un ramassis d'acteurs aux profils hétéroclites, incapables de jouer une partition sans fausse note. Au lieu de régler concrètement les problèmes qui se posent au pays, ils en posent eux-mêmes par leur absence de compétence, leur train de vie ostentatoire et la cavalerie financière. Le gouvernement de la première république a été renversé pour ces raisons. La moralité y était sacrément louche. S'y ajoutaient, un tissu industriel quasi inexistant, un sous-emploi dans tous les secteurs, privé, public et parapublic, source de déficits chroniques et cumulatifs des finances publiques et de la balance des paiements. Le tout aggravé par des politiques inappropriées et une mauvaise qualité de la dépense. Depuis la naissance de la République, cette situation est récurrente. Nous ne sommes pas capables de la juguler, faute d'hommes de qualité à la manœuvre. Au surplus, et plus tard, le parti-Etat a fossilisé le casting biaisé des hommes désignés aux postes de responsabilité.

Le président Youlou renversé, vint Masamba-Débat avec un gouvernement de technocrates : Lissouba, Ebouka-Babackas, Paul Kaya, Dr Galiba, etc. Même si, comme d'autres après eux, ils n'avaient aucune expérience administrative pertinente et qu'ils durent apprendre sur le tas, on leur doit des progrès économiques incontestables. Mais, force est de constater que certains choix erronés finirent par plomber leur bilan. A cet égard, l'enseignement est un exemple cuisant d'échec. « Nous n'avons aucune vision claire de l'état de notre enseignement », écrit Henri Lopes, alors directeur général de l'enseignement, à la page 273 de son livre. Plus loin, il enchaîne : « Les statistiques scolaires permirent de mettre également en évidence un phénomène que j'avais constaté lors de mes inspections, le sureffectif de certaines classes. J'ai vu, lors de mes tournées à l'intérieur, aussi bien dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, des salles de classe de plus de cent élèves dans des salles exigües. Cette surpopulation était due à la pénurie de bâtiments aussi bien qu'à l'insuffisance des maîtres. Le système éducatif ayant été nationalisé en 1964 », en réalité en 1965.

La nationalisation de l'enseignement est cette foudra qui continue de nous plomber, des décennies après. On a touché « le tréfonds de la sottise avec ces pitreries lamentables, vaseuses, grotesques, qui ont déshonoré » l'intelligence, comme le dit un auteur français. Le Congo est réputé pour ses expérimentations douteuses,

ici comme ailleurs. C'est ainsi qu'après la chute de Youlou, le marxisme est adopté comme idéologie du Mouvement national de la Révolution. Une terrible déraison qui a empoisonné l'existence des Congolais. Comme le rappelle Henri Lopes, « En fait, peu de ceux qui avaient œuvré pour que le socialisme scientifique devint l'idéologie dominante, et exclusive, du pays en avaient une idée bien claire », usant des postures et des modes de pensée rabougris, pour citer Patrice Delbourg. Nous payons encore aujourd'hui le prix d'un choix calamiteux qui nous a fait perdre du temps sur le chemin du développement. Que sont les marxistes, « purs et durs », devenus ? Introuvables.

Au plan des faits historiques, *Il est déjà demain* est un livre dense, truffé d'informations narrées par un acteur privilégié de la vie politique nationale. Il enrichit la chronique politique en éclairant de nombreuses zones d'ombre de notre histoire contemporaine, en dépit de quelques raccourcis malencontreux, notamment, à propos des Trois glorieuses journées des 13, 14 et 15 août 1963.

Ma conclusion, au terme de la lecture de ce livre, la République doit être refondée. Ce devrait être l'enjeu essentiel de la célébration des 60 ans de sa création, le 28 novembre prochain. La lancinante question demeure : qu'avons-nous fait de la République ? Un gâchis. Il faut rapidement procéder à un aggiornamento en tournant le dos aux divagations parodiques typiquement congolaises. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu